



IBAM + Radio

28 AVR 2021

00000027
Communiqué n°2021-_____ /MESRSI/SG/ UJKZ /P relatif au
test de recrutement des étudiants à un Certificat d'Entrepreneuriat à l'Institut
Burkinabé des Arts et Métiers (IBAM)

Le Président de l'Université Joseph KI-ZERBO porte à la connaissance des étudiants et des travailleurs qu'il est ouvert à l'Institut Burkinabé des Arts et Métiers (IBAM), un test de recrutement d'étudiants pour une formation à un Certificat d'Entrepreneuriat.

1- Conditions d'accès

Phase 1 : Condition de pré-sélection sur dossiers

- Avoir au moins un diplôme de niveau BAC+2 reconnu par l'État ;
- S'engager à suivre régulièrement les cours ;
- Soumettre une idée du projet selon le canevas ;
- Remplir le formulaire d'inscription.

Phase 2 : Conditions de sélection

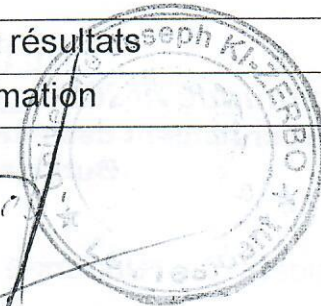
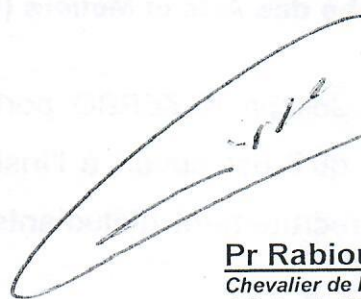
- Entretien ;
- Pitch pour défendre son projet ;
- Aptitude entrepreneuriale.

2- Coût et financement de la formation

- Le montant de la formation est fixé à 300 000 F CFA par participant ;
- La formation sera financée par le participant, soit sur fond propre, soit par des bourses octroyées à des étudiants par les partenaires au projet.

3- Chronogramme

Date	Activités
Du 03 au 21 mai 2021	Dépôt des dossiers de candidature
26 mai 2021	Résultat de la présélection
Du 28 et 29 mai 2021	Entretien
04 juin 2021	Publication des résultats
10 juin 2021	Début de la formation



Pr Rabiou CISSE
Chevalier de l'Ordre national
Officier de l'Ordre des Palmes académiques

Diffusion :

- trois (03) fois par jour : matin, midi et soir pendant quinze (15) jours.

Ampliation :

- DAOI
- VP/EIP
- AC
- IBAM